

COMMUNE DE SAINT SEVERIN – 16390
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Réunion du conseil municipal du 06 NOVEMBRE 2013

L'AN DEUX MILLE TREIZE, LE 06 DU MOIS de NOVEMBRE à 20 H. le Conseil Municipal de SAINT-SEVERIN s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain RIVIERE, Maire.

Etaient présents : M. Mmes RIVIERE Alain - CORGNAC Michel - FAUVEL Jean-Philippe - FOURRE-GALLURET Karine - GALLÈS Patrick - HERRON Sylvie - LEPARC Pierre - MARCADIER Christian - MERCIER Bruno - MOREAU Jean-Clément - PLANTIVERT Marie- Edith - TELEMAQUE Marie-Claude.

Absents excusés : BALLISTRERI Philippe - SIMONET Sylvette

A été élu Secrétaire de séance : FAUVEL Jean-Philippe

Date de convocation : 24/10/2013

Nombre total de conseillers : 14

Nombre de membres présents : 12

Majorité absolue : 7

Monsieur le Maire commence la séance par l'annonce de l'invitation faite par l'Association « Bouge ton Ecole » pour la soirée Paëlla à l'ensemble du conseil municipal et au personnel du secrétariat.

Travaux du bourg

Sur la route de Ribérac, il reste le côté droit en descendant à engazonner ainsi que les entrées des particuliers à goudronner. Sur la route de Montmoreau, l'entrée de M. Gilles CHAPEAU a été traitée pour éviter la stagnation des eaux de pluies sur son terrain. A l'angle du parking en face du stade, une bordure « T2 » en béton sera posée et la route sera refaite. Sur la route d'Aubeterre, côté maisons il était prévu un sol calcaire mais compte tenu du stationnement fréquent, cet espace sera traité en béton désactivé.

Accès personne à mobilité réduite au niveau des logements communaux de l'immeuble Marcombes, Place du Marché, il y a cinq marches à gravir et, dans le cadre du PAVE, il faut prévoir une rampe d'accès Le montant de ces travaux s'élève à 4 427 €.

Élections municipales

Il faut prévoir une liste de 15 conseillers municipaux. Saint-Séverin étant une commune de « – de 1 000 habitants », nous n'avons pas l'obligation de la parité homme/femme.

Nouvelle disposition : Il sera nécessaire de déposer sa candidature individuelle ou groupée avant le 06 mars 2014 à 18 heures à la Préfecture.

Détermination du siège social de la future CDC

Le 04 septembre 2013, le conseil municipal de Saint-Séverin s'était prononcé sur le choix du futur siège social à Montmoreau. Or à ce jour, les délibérations des différents conseils municipaux n'ont pas permis de dégager une majorité permettant d'arrêter le siège de la future CDC. La détermination du siège social de la future CDC est un élément nécessaire à l'Insee pour identifier cette nouvelle structure en lui attribuant un numéro SIREN. Le Comité de pilotage des CDC d'Aubeterre, du Montmorélien et de Chalais a proposé de fixer l'implantation du siège à Laprade. La proposition est acceptée par le Conseil Municipal.

De plus, le nom de la future entité a été arrêté : « Communauté de communes Tude et Dronne ».

Cimetière

Point sur les travaux réalisés :

1. La SARL RENOVATION LAGUILLON a effectué le crépi pour un montant de 16 737.30 € TTC. L'opération est terminée et réglée ;
2. L'entreprise GARNIER François a recouvert de granit l'ossuaire pour 4 700.36 € et le caveau d'attente pour 5 727.73 €, les travaux sont réalisés et payés - (la demande de règlement des subventions est en cours de traitement) ;
3. L'entreprise LAFRAIE Mickaël a réalisé la mise à niveau et la création d'un espace vert autour du nouveau colombarium, coût des travaux : 358.80 € TTC, terminé et réglé.

Depuis toujours dans la commune, les concessions sont concédées de façon « perpétuelle ». A partir de janvier 2014, elles seront « cinquantenaires ». Toutefois, les tarifs restent inchangés.

Assainissement et station d'épuration

Dans le cadre des travaux du bourg, un diagnostic de l'état du réseau a été demandé par l'architecte. Un devis a été sollicité auprès de la SAUR, gestionnaire des réseaux, pour la réalisation d'un hydro curage et passage de caméra afin de filmer les conduites et remontées de tabouret. Le coût s'élève à **6 667.20 € HT** et sera porté en **fonctionnement dans le budget assainissement** – (chap. 11)

Lors d'une visite de chantier, la SAUR a constaté que deux regards de visite, sur le réseau assainissement, situés Place du Marché étaient rongés par l'hydrogène sulfuré. Il est prévu de les renouveler, estimation de l'opération **4 578.52 € HT**, cette opération sera réalisée **en investissement dans le budget assainissement**.

Une des deux pompes du poste de relèvement « Les Granges » est hors d'usage, il convient de la remplacer, coût du devis proposé par la SAUR **1 648 € HT**, cette opération sera à porter en **investissement sur le budget assainissement**.

La chasse d'eau du dispositif gauche de la station d'épuration montre des signes de faiblesse. Après visite du technicien de la station, un devis a été demandé à l'entreprise VOISIN, constructeur de la station. Le coût est estimé à **2 625.22 € HT** pour la fourniture de la chasse d'eau et à **4 006.60 HT** pour son remplacement. Cette opération ne nécessite pas un renouvellement dans l'immédiat mais devra être prévue sur le **budget 2014**.

Des dégâts sont très -trop- fréquemment constatés, à la station d'épuration, par les différentes lingettes vendues dans le commerce et, qui devraient être jetés dans les sacs noirs plutôt que dans les toilettes. Il précise qu'une information en ce sens devrait paraître lors de l'édition du prochain bulletin municipal en 2014.

Informations diverses

Fontaines

Monsieur le Maire fait le point sur l'évolution des travaux concernant les deux fontaines.

Ceux, fontaine du Roc sont bien entamés, la partie du lavoir sera curé par une pelleuse. Par contre, ceux de la fontaine de Chez Coutelier n'ont pas encore démarré...

Repas des anciens

Le Monsieur le maire évoque la réunion des membres du 11 octobre dernier. A l'ordre du jour notamment, le choix du traiteur. Trois personnes ont répondu pour le repas des aînés du 08 décembre 2013. Le choix s'est porté sur M. Cédric JOSEPH.

Les personnes suivantes se sont portées volontaires pour réaliser le service : Martine MOULIN – Pierre LEPARC – Jean-Clément MOREAU – Sylvie HERRON – Patrick GALLES – Karine FOURRE-GALLURET – Bruno MERCIER – Edith PLANTIVERT - Stéphanie FAVRAIS et Françoise ROUAULT pour la vaisselle.

Impression du bulletin municipal

Monsieur le Maire signale l'impression du BIS le jeudi 24 octobre 2013 et sa distribution par la poste le 28 octobre.

Il évoque la qualité de ce bulletin d'informations et remercie Mme Stéphanie FAVRAIS épaulée par Mme Josie MERZEAU qui ont réalisé ce travail.

Réunion de mémoire

Monsieur le Maire en profite pour faire part de son souhait de constituer un groupe de travail afin d'avoir un regard rétrospectif sur notre commune. Il pense notamment à Mme VIGNERON, M. Michel DUVOID, M. Pierre FAUVEL et M. Max GAY, afin de restituer « la mémoire » sur l'évolution du bourg et de nos villages.

PAVE

Le cabinet chargé de l'expertise va rencontrer le Maire puis réalisera un diagnostic précis de l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite. Ce dossier est porté en maîtrise d'ouvrage délégué par la Communauté de Commune. La charge financière s'élèvera à 1 759.27 € pour la commune de St Séverin.

Bibliothèque

Mme Françoise ROUQUETTE s'est proposée de remplacer Mme Pierrette CORGNAC qui souhaiterait arrêter l'accueil du 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois à la bibliothèque.

Vœux du maire

Ils sont fixés au vendredi 10 janvier à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est déclarée close à 22h50